

Tarneau rapporte que, parfois, le défaut d'affrontement n'intéresse pas toute l'étendue de la voix et n'apparaît que pour certaines notes. Autrement dit, d'une part le patient réalise un effort accru au niveau respiratoire pour pallier l'insuffisance de sa voix, et dans le même temps, il protège ses plis. Cependant, on peut s'assurer qu'il n'existe aucune paresie dans le larynx lors du défaut d'affrontement des plis vocaux pendant la phonation : en effet, d'une part comme nous l'avons dit ; ce défaut d'affrontement peut disparaître instantanément d'une émission vocale à l'autre. Le défaut d'affrontement des plis vocaux lors de la phonation dans le cas du larynx hypotonique est à comprendre selon nous, dans le cadre du comportement vocal tout entier, comme un élément réactionnel au forçage vocal. D'autre part et surtout, on peut observer que la force musculaire du larynx est intégralement conservée lors des actes laryngés non phonatoires comme la toux ou le blocage de l'effort. Il est classique en effet, d'affirmer que l'inflammation d'une muqueuse détermine une diminution d'efficacité des muscles sous-jacents. L'interprétation du défaut d'affrontement observé lors de la phonation dans le cas du larynx hypotonique, prête à discussion.